Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212201867-20251211-DEL137_2025_2-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° DEL137_2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué le cinq décembre deux mille vingt-cinq s'est réuni en l'Hôtel de Ville de PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ sous la présidence de M. Pierre-Alexis BLEVIN, Maire.

Présents :
M. BLEVIN (Le Maire), M. HAMON, Mme PORTAL, M. LEMASSON, M. LE MERRER, Mme TURMEL, M. TORCHE, M. HERBET, M. LE DEUC, M. SCHMID, M. OLLEVIER, M. ROBERT, M. DURAND, Mme TASSEL, Mme BOUCHER, M. THOMAS, M. COUDRAY, Mme THOMAS.

Absents
Mme PROST (donne pouvoir à Mme BOUCHER), Mme LECLERC (donne pouvoir à M. SCHMID), Mme OLIVIER (donne pouvoir à P. LEMASSON), Mme LE MEN (donne pouvoir à M. TORCHE), Mme DURAND (donne pouvoir à M. LE MERRER), M. DEMOY (donne pouvoir à M. HAMON), Mme DE CHOULY (donne pouvoir à M. COUDRAY)
M. LE MAITRE, M. CARFANTAN

Secrétaire de séance : M. HAMON

15- BUDGET GÉNÉRAL – TARIFS 2026 DES SERVICES MUNICIPAUX

7.10
Monsieur HAMON, rapporteur :

Le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs suivants :

- Marchés hebdomadaires et vente sur le domaine public
- ODP et Terrasses des commerces et commerces ambulants
- Cirques et installations d'animations-manège activités ludiques
- Cimetières : concessions et vente de caveau ou monument
- Prestations des services municipaux
- Locations de matériel et de tentes
- Logements de la commune
- Salles municipales polyvalentes
- Occupation du complexe sportif du Pont Gagnoux
- Acti'Val
- Animations culturelles

Il est rappelé que les tarifs des logements et celui des prestations des services techniques sont indexés sur des indices IRL pour l'un et l'indice général des travaux publics pour l'autre.

La grille tarifaire des locations de salle a été revue pour répondre aux besoins des associations et n'a pas fait l'objet d'augmentation à l'exception des fluides.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212201867-20251211-DEL137_2025_2-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

Une augmentation de 1% a été appliquée sur le reste des tarifs.

Le détail de tous les tarifs est joint en annexe.

Vu l'arrêté n° 592-2020/11 portant règlement d'occupation temporaire du domaine public ou privé communal sur le territoire de Pléneuf-Val-André en date du 17 novembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- **Revaloriser et modifier les tarifs des services municipaux, pour l'année 2026, tels que joints en** annexe.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et
les Membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme :

Le Secrétaire de Séance,
André HAMON

Le Maire,
Pierre-Alexis BLEVIN

MAIRIE DE PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ (Côtes d'Armor)

Extrait certifié conforme au Registre,
Envoi en Préfecture le
Publication le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa publication.